

Équipements/ Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	MaPrime Rénov' Bleu	MaPrime Rénov' Jaune	MaPrime Rénov' Violet	MaPrime Rénov' Rose
• Rénovation globale	je demande l'aide Habiter Mieux Sérénité		7 000 €	3 500 €
• Bonus sortie de passoire	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €
• Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €
• Audit énergétique	500 €	400 €	300 €	
• Chaudières à granulés	10 000 €	8 000 €	4 000 €	
• Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	8 000 €	4 000 €	
• Chauffage solaire	8 000 €	6 500 €	4 000 €	
• Chaudières à bûches	8 000 €	6 500 €	3 000 €	
• Pompes à chaleur air/ eau	4 000 €	3 000 €	2 000 €	
• Chauffe-eau solaire	4 000 €	2 500 €	2 000 €	
• Poêles à granulés	3 000 €	2 500 €	1 500 €	
• Poêles à bûches	2 500 €	2 000 €	1 000 €	
• Foyers fermés, inserts	2 000 €	2 000 €	600 €	
• Équipements solaires hybrides	2 500 €	800 €	1 000 €	
• Chaudières à gaz très haute performance	1 200 €	1 200 €	400 €	
• Réseaux de chaleur ou de froid	jusqu'à 1 200 €	jusqu'à 800 €		
• Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	
• Dépose d'une cuve à fioul	1 200 €	800 €	400€	
• Pompes à chaleur air -air	-			
• Installation d'un thermostat avec régulation performante	-			
• Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-			
• Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	4 000 €	3 000€	2 000 €	
• Ventilation mécanique simple flux	-			
• Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	100 € / équipement	80 € / équipement	40 € / équipement	
• Isolation des murs par l'extérieur**	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	15 €/m ²
• Isolation des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ² **	40 €/m ²	15 €/m ²
• Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	7 €/m ²
• Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	7 €/m ²
• Protections contre le rayonnement solaire (pour les out re-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	
• Isolation des combles perdus	-			
• Isolation d'un plancher bas	-			
• Reste à charge*	10%	25%	40%	60%

* Ces montants peuvent varier en fonction du reste à payer, minimum imposé toutes aides déduites

** Plafonnement de l'aide à 100 m² de surface prise en charge